Algrange / Fameck / Florange / Hayange / Knutange / Neufchef / Nilvange / Ranguevaux / Serémange-Erzange/ Uckange

#03
Septembre
2016

Fensch INFOS

le magazine d'information de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch

p.23

Les enfants de la vallée à la découverte du patrimoine

Jardin des Traces -Uckange

VAL DE FENSCH
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Travaux
Cœur de villes, cœur de Fensch

p.16

Dossiers
Petite enfance : l'esprit communautaire

p.18

Environnement
Les nouveaux aménagements de la déchèterie de Florange

p.28

Sommaire

p.4 **Retour sur**
L'agglo en images

p.8 **C'est voté !**
Les décisions du conseil

p.9 **Décryptage**
Le budget 2016 de l'agglo
Relations financières communes-intercommunalité

p.11 **Focus sur…**
La Maison de Justice et du Droit
La requalification de la ZAC de la Paix
L'Accorderie de la vallée de la Fensch
Fensch en Fêtes, la rivière s'amuse

p.16 **Les travaux**
Coeur de villes, coeur de Fensch
Destruction par grignotage de la tour des tilleuls à Uckange
Aménagement d'un parking à Nilvange

p.18 **Dossiers**
Petite enfance : l'esprit communautaire pour répondre aux attentes des familles
L'équipe de METAFENSCH a rejoint ses nouveaux locaux
Très Haut Débit : c'est parti !

p.20 **Regards sur nos territoires**
À pied ou à vélo, la vallée s'offre à vous et se laisse découvrir...
Les enfants de la vallée à la découverte du patrimoine

p.24 **Culture**
De la culture populaire au parc du haut-fourneau U4
Le Gueulard Plus ne manque pas d'idées pour sa 3ème saison !
La Communauté d'Agglomération soutient les festivals

p.27 **Brèves**

p.28 **Environnement**
Les nouveaux aménagements de la déchèterie Éco-centre de Florange
monservicedechets.com, un nouveau service pour mieux trier ses déchets
Des camions de collecte qui communiquent

p.30 **Expression libre**

p.31 **Agenda**

Fensch Infos n°3
Septembre 2016
Magazine édité par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch
(A l'intérieur de ce numéro, la carte des bâtiments, des sites et des équipements gérés par la CAVF)

Hôtel de Communauté
10 rue de Wendel - BP 20176
57705 HAYANGE CEDEX
Tél : 03 82 86 81 81
Courriel : info@agglo-valdefensch.fr
www.agglo-valdefensch.fr

Directeur de la publication : Clément Arnould • **Directrice de la Communication** : Dominique Zaccaro • **Rédaction** : Eric Marochini, Emilie Lehmann, Alice Mirgaine, Dominique Zaccaro, communication CAVF • **Conception et réalisation :** Julien Level, communication CAVF • **Relecture et corrections :** Hélène Baudisson • **Photographies :** communication CAVF • **Impression :** imprimerie L'Huillier - Florange • **Tirage :** 31 500 exemplaires imprimés sur papier PEFC - 31 000 distribués dans les boîtes aux lettres • **ISSN** 2426-4504 - Dépôt légal à parution

Édito

Michel Liebgott
Président de la CAVF

Garder confiance

L'été qui s'achève a été (de nouveau) marqué par des actes odieux qui nous ont tous profondément marqués. Ces vies et ces familles brisées, sur l'autel de la folie ne doivent cependant pas nous désunir face à ces barbares dont le seul but est d'installer la terreur et la peur de l'autre dans notre pays et au-delà dans toutes les démocraties.

Dans cette période troublée, restons forts et soudés, localement comme nationalement, pour continuer de faire vivre notre idéal républicain, pour continuer de faire évoluer notre société dans le sens du progrès humain.

Il faut garder confiance dans notre capacité à nous réinventer et à réussir notre transformation en particulier ici dans le Val de Fensch, dont l'histoire se réécrit lentement. Le projet communautaire voté fin 2015 à l'unanimité, s'inscrit clairement dans cette logique, celle de redonner une image plus positive et plus attractive de nos 10 communes, sans en perdre toutes les singularités.

Ce nouveau numéro de Fensch Infos, plaisant à lire ou à parcourir, expose quelques réalisations concrètes du projet communautaire qui va nous emmener jusqu'à 2020 et peut-être au delà pour certains projets. Je viendrai d'ailleurs à votre rencontre sous la forme de réunions publiques thématiques tout au long de cet automne. Ce sera notamment le cas pour le projet **« Cœur de villes, cœur de Fensch »** qui débutera rapidement par un premier tronçon à Algrange.

Le Val de Fensch : un territoire en transformation…

L'ambition de cette opération qui concernera toutes les communes du Val de Fensch ces prochaines années, est simple : non seulement requalifier des tronçons de voiries avec une signature qualitative commune sur les artères les plus dégradées (principalement le long des RD 952 et 152E), mais également des aides renforcées pour le ravalement et l'isolation thermique extérieure des façades. Exceptionnel mais nécessaire, l'effort financier du Val de Fensch pour ce projet sera de l'ordre de 60 millions d'euros sur les 10 prochaines années.

De nombreuses autres transformations sont en cours partout dans la vallée. C'est le cas notamment sur la zone de la Paix à Algrange en pleine renaissance, la zone du Breuil à Florange à proximité de laquelle va être installé le nouveau dépôt de Trans Fensch, le secteur de la Platinerie à Hayange dont le traitement paysager et commercial se précise ou encore le quartier de Uckange Ouest où la destruction de l'immeuble des Tilleuls donne de nouvelles perspectives. **Derrière tous ces chantiers d'ampleur, il y a le Val de Fensch.**

…qui veut renforcer son attractivité économique et résidentielle…

L'ensemble des actions du Val de Fensch concourt à en renforcer l'attractivité dans le double champ économique et résidentiel. C'est notre cœur de métier. Attirer les entreprises et les nouveaux résidents suppose de leur offrir un cadre de vie et des services de qualité ce que nous faisons avec le développement des équipements de petite enfance, mais également dans un autre domaine tout aussi important celui de l'accès à l'internet très haut débit. Ainsi, fin septembre, nous inaugurerons les travaux sur la tête de réseau à Florange et d'ici la fin de l'année, le THD sera opérationnel à Ranguevaux d'abord, puis au fur et à mesure à Fameck, Florange, Hayange et Uckange. La couverture totale est prévue en juillet 2018.

… et défendre son identité et son modèle de solidarité.

Mais le Val de Fensch ne saurait se résumer à cela. C'est aussi un service public de solidarités, volontairement conjugué au pluriel car en direction des populations, des communes membres et au-delà des territoires Nord Mosellan. En matière de solidarité financière, la CAVF a ainsi décidé que le fonds national de péréquation retournerait à ses communes membres leur permettant ainsi de compenser en partie la hausse de la contribution au redressement des finances publiques. **Au total, ceci a permis aux 10 communes de toucher, sur ces deux dernières années, 1,8 millions d'euros supplémentaires en fonctionnement.**

Solidarité financière donc, mais également, des services et des animations pour ses habitants. Je soulignerai en particulier la belle réussite de « Fensch en Fêtes » en juin dernier. Plus de 1 000 personnes se sont retrouvées autour du siège de la CAVF pour redécouvrir le patrimoine exceptionnel de ce lieu, pour profiter des jeux d'eau, des animations des associations bénéficiant du dispositif « label sport ».

Dans le même esprit, le 18 septembre prochain nous réorganiserons, comme l'an passé, la journée du patrimoine où vous pourrez visiter votre Hôtel de Communauté et son parc qui s'ouvre désormais sur la Fensch, une belle rivière dans une belle vallée.

Avec tous les élus communautaires, nous vous y attendons très nombreux !

Retour sur *l'agglo en images*

VENDREDI 8 JANVIER 2016

« La Maison des Doudous » fête la galette

La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch a invité les familles fréquentant la Maison des Doudous ainsi que l'ensemble du personnel à un moment convivial et de partage autour d'une galette des rois. Rappelons que cette crèche est devenue communautaire au 1er janvier 2016.

LUNDI 18 JANVIER 2016

Cérémonie des vœux

Lundi 18 Janvier 2016, à la salle Le Diapason à Uckange, Michel Liebgott, Président de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch a présenté ses vœux aux élus, aux institutionnels, au monde associatif et au personnel. La cérémonie a accueilli plus de 350 personnes.

LUNDI 29 FÉVRIER 2016

Inauguration des travaux de la déchèterie Eco-Centre

La déchèterie communautaire Eco-Centre est ouverte au public depuis 1995. Avec plus de 80 000 entrées en 2014, cet équipement est la déchèterie la plus fréquentée de Moselle. Des travaux de rénovation ont donc été nécessaires pour assurer un service de qualité.

JEUDI 3 MARS 2016

Sites de compostage

La CAVF poursuit son action de promotion du compostage avec l'installation de trois nouveaux sites de démonstration : un au parc municipal de Fameck (1), un au complexe de Bettange à Florange et un à l'Hôtel de Communauté à Hayange (3). Les composteurs installés dans le parc municipal de Fameck vont également servir aux résidents de la maison de retraite «Au clos fleuri», lesquels ont participé le 3 mars dernier, à une réunion d'information à ce sujet.

DU 7 AU 12 MARS 2016

Le lycée Saint-Exupéry a fêté ses 50 ans !

La CAVF s'est associée à cette semaine de festivités au travers de plusieurs rendez-vous : une soirée inaugurale (1), une intervention auprès des lycées (2) afin de présenter son fonctionnement, ses compétences et ses services et une remise des prix du Val de Fensch (3) pour le concours "le lycée en 2065".

Retour sur
l'agglo en images

SAMEDI 23 AVRIL 2016

Inauguration de la zone paysagère de Ranguevaux

Située à l'entrée de Ranguevaux, cette zone est un véritable lieu de détente, de découverte, et surtout de préservation d'une zone humide rare en France. Elle est reliée à la Boucle Verte et Bleue qui permet de découvrir le patrimoine du territoire.

VENDREDI 29 AVRIL 2016

Workshop tourisme

Le Club Lortour, initié par le Comité Régional du Tourisme de Lorraine et rassemblant des professionnels du tourisme lorrain dont l'office de tourisme du Val de Fensch, a choisi l'Hôtel de Communauté de la CAVF pour organiser, en avril dernier, sa 2ème édition du workshop transfrontalier. Ce dernier était destiné à présenter l'offre touristique groupe au pays des trois frontières et à destination des autocaristes.

SAMEDI 14 MAI 2016

Inauguration des aménagements réalisés au centre-ville de Knutange

Les travaux d'aménagements, débutés en février 2015, ont consisté à aménager un parking de covoiturage, à restructurer la voirie (RD952, rue Foch et rue des Primevères) et à requalifier la Place de Gaulle, laquelle a été cofinancée par la ville.

SAMEDI 28 MAI 2016

Inauguration du tronçon sud de la Boucle Verte et Bleue

La Boucle Verte et Bleue est destinée à créer une continuité de parcours entre différents sites d'intérêt récréatif à l'échelle de la vallée. Trois itinéraires composent la Boucle Verte et Bleue, soit 35 kms de pistes au total.

SAMEDI 25 JUIN 2016

2ème édition des Matinales de l'habitat

En juin dernier, l'Hôtel de Communauté a ouvert ses portes pour accueillir une réunion d'information à destination des propriétaires de biens immobiliers et dédiée aux dispositifs et nouvelles réglementations entrées en vigueur pour la location de ces biens. Cette matinée d'information était organisée par des organismes spécialisés dans la gestion de biens, en partenariat avec les Communautés d'Agglomérations du Val de Fensch et de Portes de France Thionville.

SAMEDI 2 JUILLET 2016

Fêtes des parents à la « Maison des doudous »

Début juillet, les équipes des crèches multi-accueil « La Maison des doudous » à Hayange et « Les Petits patatpons » à Nilvange, ont organisé des événements festifs à destination des parents et des enfants de leur établissement.

VENDREDI 8 JUILLET 2016

Inauguration des conteneurs enterrés

Depuis plus de 10 ans, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch met en place des conteneurs enterrés sur l'ensemble du territoire. Le 6 juin dernier, 18 nouveaux conteneurs ont été installés sur les communes de Florange, Knutange, Neufchef, Nilvange et Uckange.

C'est voté !

Les délibérations les plus importantes prises par le conseil de communauté au cours des derniers mois.

Conseil de communauté du 16 février 2016

- Débat d'orientation budgétaire ;
- Subvention exceptionnelle 2016 à l'Office de Tourisme du Val de Fensch ;
- Vente de la villa Bigas ;
- Convention d'aide au loyer pour les entreprises hébergées chez Synergie à Florange ;
- Convention d'objectifs et de financement avec la CAF de Moselle dans le cadre de la gestion du multi-accueil communautaire « La Maison des Doudous » à Hayange ;
- Convention d'étude de requalification des centres bourgs entre l'EPFL, la CAVF et les villes de Knutange, Nilvange et Algrange ;
- Autorisation au groupement d'intérêt public METAFENSCH d'établir son siège social au 109 rue de Thionville à Uckange.

Conseil de communauté du 24 mars 2016

- Subvention 2016 à Cap Fensch ;
- Plan de financement pour des opérations d'amélioration au multi-accueil « La Maison des Doudous » à Hayange ;
- Plan de financement pour des travaux de réhabilitation du multi-accueil « Les Mini'Pouss » à Florange ;
- Subvention 2016 à l'Association d'Information et d'Entraide Mosellane ;
- Subvention 2016 à l'association Arélia pour l'activité Équip'toit ;
- Subvention à des propriétaires dans le cadre du programme d'intérêt général « Habitat dégradé » ;
- Subvention à des propriétaires dans le cadre du programme d'intérêt général "Habiter mieux" ;
- Convention de programmation et de suivi des déploiements Très Haut Débit entre la CAVF et SFR-Numéricable.

Prochains conseils de communauté
Jeudi 29 septembre 2016
Jeudi 15 décembre 2016

Conseil de communauté du 23 juin 2016

- Présentation du rapport d'activités 2015 ;
- Convention de partenariat avec l'université de Lorraine et l'Établissement Public Local d'Enseignement et de Formation Agricole de Metz/Courcelles-Chaussy relative au projet d'étude bio-remédiation de friches industrielles sur la ZAC de la Paix à Algrange ;
- Bilan de la concertation publique dans le cadre du dossier de création de la ZAC de la Paix ;
- Création de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la Paix à Algrange ;
- Procédure de désignation d'un concessionnaire pour l'aménagement de la ZAC de la Paix ;
- Cœur de villes, cœur de Fensch : mise en place d'une campagne de ravalement et d'isolation thermique des façades ;
- Mise en place d'un dispositif de veille et d'observation des copropriétés.

Les conseils de communauté sont **ouverts au public**

Vous pouvez consulter les ordres du jour cinq jours avant le conseil, au siège de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch ou sur internet :
www.agglo-valdefensch.fr

Décryptage

Le budget 2016 de l'agglo

Un budget ambitieux et solidaire dans un contexte contraint

Comme ses communes membres, la Communauté d'Agglomération connaît depuis 2015 une baisse de la principale aide de l'État, appelée *Dotation Globale de Fonctionnement* (DGF), et contribue ainsi au redressement des finances publiques. **En 2016, cet effort demandé au Val de Fensch représente 800 000 € soit 1,6% de ses recettes de fonctionnement.** Cette baisse de la DGF sera heureusement en partie compensée par d'autres participations de l'État, en particulier le *Fonds de Péréquation des recettes Intercommunales et Communales* (FPIC), par une progression de la *Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises* laquelle témoigne d'un regain d'activité des sociétés implantées (+384 000€). À noter également cette année que des aides exceptionnelles seront versées en investisssement pour les collectivités au travers du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL). Le budget 2016, approuvé par le Conseil Communautaire le 21 mars dernier s'équilibre à 72,5 millions d'euros, dont 27 millions d'euros en investissement injectés directement dans l'économie locale.

Le graphique ci-dessous exposant les dépenses de fonctionnement par secteur d'activité, montre clairement l'importance de deux grands domaines. **D'abord le reversement aux communes membres représentant tous les ans un peu plus de 17 millions d'euros (attribution de compensation et dotation de solidarité communautaire).** Ensuite, les dépenses pour l'environnement parmi lesquelles l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères représentent tout de même 7 millions d'euros.

Dépenses de fonctionnement par secteur d'activité
42,8 M€

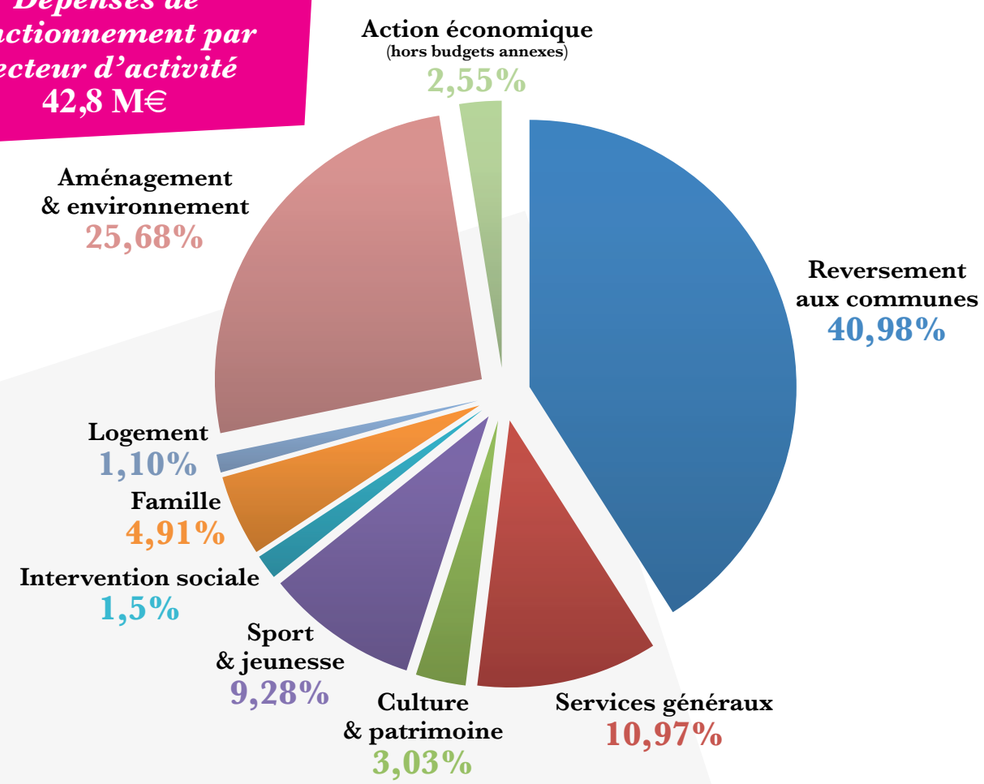

Décryptage

Relations financières communes-intercommunalité

Les relations financières entre la CAVF et ses 10 communes membres reposent globalement sur 3 types de dispositifs (AC-DSC-FPIC) et sont réglementées très précisément par le Code Général des Collectivités Territoriales et les lois annuelles de finances.

Attribution de compensation (AC) et Dotation de Solidarité Communautaire (DSC)

Lorsque la CAVF exerce une compétence, elle le fait soit par obligation légale (compétences obligatoires), soit par transfert de services ou d'équipements des communes membres.

Dans ce 2ème cas la collectivité doit dès lors en assumer tous les coûts (charges de fonctionnement, investissements) en lieu et place des communes. **L'intégralité de ces charges est alors soustraite de l'attribution de compensation (AC) perçue par les communes concernées.** En réalité, cette dernière correspond pour l'essentiel à l'ancienne taxe professionnelle autrefois versée aux communes et non à la CAVF. Pour les communes, la situation financière est totalement neutre au moment du transfert.

En revanche, elle devient avantageuse sur les exercices budgétaires suivants, compte tenu de la progression des charges d'exploitation des services et/ou équipements transférés (masse salariale/ charges des bâtiments, entretiens, nouveaux investissements...).

S'agissant de la Dotation de Solidarité Communautaire perçue également par les 10 communes de la CAVF depuis 2000, son versement est à la fois conditionné par des critères obligatoires et d'autres libres. La première tranche obligatoire doit tenir compte prioritairement de l'importance de la population et du potentiel financier ou fiscal par habitant. Pour la seconde tranche, le conseil communautaire est libre, mais traditionnellement l'objectif est de corriger certaines situations complexes (transfert, situations communales tendues…).

Le Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)

La CAVF et ses communes membres ont été éligibles dès 2013 à cet outil de péréquation qui permet de retirer des recettes aux communes et EPCI riches pour les reverser aux plus pauvres.

Jusqu'en 2014, sur la base d'un accord voté par le conseil communautaire (à l'unanimité) l'intégralité de ce fonds était versée à la CAVF et non aux communes avec pour contrepartie la prise en charge financière par la CAVF du fonctionnement des deux crèches communautaires (Nilvange et Neufchef) ainsi que les futures réalisations. Dès juin 2014, sur proposition du Président Michel Liebgott, il a été décidé de revenir à une répartition classique de ce fonds entre la CAVF et les communes.

Ceci a permis d'aider toutes les communes, en particulier les plus pauvres, à traverser une période difficile compte tenu de la baisse de la *Dotation Globale de Fonctionnement*. Ainsi, ce ne sont pas moins de 876 559 € qui ont abondé le budget de chaque commune en 2015 et 900 680 € en 2016.

Données pour l'année 2016	AC+ DSC	FPIC	Total
Algrange	230 426 €	118 875 €	349 301 €
Fameck	435 897 €	319 037 €	754 934 €
Florange	5 378 475 €	67 693 €	5 446 168 €
Hayange	5 536 826 €	144 392 €	5 681 218 €
Knutange	199 298 €	56 041 €	255 339 €
Neufchef	70 852 €	48 794 €	119 646 €
Nilvange	2 014 085 €	41 255 €	2 055 340 €
Ranguevaux	44 362 €	14 376 €	58 738 €
Serémange Erzange	2 637 676 €	16 913 €	2 654 589 €
Uckange	996 996 €	73 304 €	1 070 300 €
Total	**17 544 893**	**900 680 €**	**18 445 573 €**

Focus sur... ... La Maison de Justice et du Droit

Considérant que la Maison de Justice et du Droit (MJD) pouvait servir aux populations de l'ensemble du territoire communautaire, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (CAVF) a proposé au Ministère de la Justice de l'installer au rez-de-chaussée de l'aile ouest de son nouveau siège.

Ouverte depuis plus d'un an, la MJD a vocation à assurer, à tous, un accès gratuit à l'information sur le droit, et à répondre aux attentes des usagers, importantes en ce domaine, s'agissant en particulier des conflits et des petits litiges de la vie quotidienne, notamment par la mise en œuvre de mesures de conciliation. Elle assure également une information juridique et judiciaire personnalisée ainsi qu'un accompagnement dans les démarches judiciaires et administratives.

Maison de la Justice et du Droit
10 rue de Wendel 57705 HAYANGE
Tél : 03.82.51.98.62
mail : mjd-val-de-fensch@justice.fr

Plusieurs professionnels interviennent au sein de la MJD :

- Des professionnels de justice : avocats, notaires et huissiers de justice exerçant leur activité sur le ressort du tribunal de grande instance de Thionville. Une permanence d'avocats se tient le vendredi de 14h à 16h (sur rdv), et un avocat spécialisé en droit luxembourgeois intervient le 4ème vendredi de chaque mois ;
- Des conciliateurs de justice qui apportent l'information sur les modes de résolution amiable des conflits, dans un cadre judiciaire ou conventionnel, et procéderont à la mise en œuvre de conciliations ;
- Des associations de médiation, qui donnent toutes informations utiles sur le recours à la médiation, et à la médiation familiale notamment (ESPACE RENCONTRE et THIONVILLE MEDIATION) ;
- Le délégué du Défenseur des Droits intervenant en matière de médiation avec les services publics, de défense des droits de l'enfant et de lutte contre les discriminations ;
- Différentes associations qui informent sur les droits, l'aide aux victimes, les violences conjugales (CIFF CIDF, ATAV, ADIL, UFC QUE CHOISIR, CLCV, APSIS Emergence).

Focus sur...

... La requalification de la ZAC de la Paix

La fermeture en 1983 de l'usine SMK à Algrange, a laissé des vestiges qui sont autant de contraintes aujourd'hui. Pour sa transformation, les élus de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch ont choisi d'adopter un projet d'aménagement en matière d'habitat, d'environnement et de commerce. Plusieurs secteurs distincts ont ainsi été définis, permettant une requalification et une structuration cohérentes de l'ensemble du site.

Un projet résidentiel inédit : l'« ÉcoQuartier »

La partie nord de la ZAC de la Paix est dédiée à la création d'un nouveau quartier de près de 500 logements. Il proposera une diversité de typologie de logements (petits collectifs et pavillons individuels) mais participera aussi à la promotion de la mixité sociale. À cet effet, il comprendra 30% de logements sociaux et 5% de logements à prix maîtrisés pour l'accession à la propriété par les personnes âgées. Par ailleurs, il s'inscrira dans une démarche environnementale via sa labellisation en « ÉcoQuartier ». L'idée est de permettre aux habitants de vivre dans un quartier conçu selon les principes du développement durable, favorisant notamment les modes de déplacement doux et la performance énergétique des constructions. De plus, une réflexion sur les équipements publics est engagée, permettant l'optimisation de certains équipements communaux, comme les écoles, et la mise en place de nouveaux services publics.

Dans le prolongement de l'aire d'accueil des gens du voyage, un lotissement habitat à loyers modérés verra très prochainement le jour au sud de la ZAC de la Paix. Construit par l'Office Public de l'Habitat de Thionville, il permettra une nouvelle insertion aux familles des gens du voyage en voie de sédentarisation, habitant sur ce site depuis de nombreuses années.

Une zone centrale dédiée à l'environnement et aux loisirs

Deux hectares de la partie centrale de la ZAC de la Paix sont mis à disposition de l'IUT Thionville-Yutz dans le cadre d'un projet scientifique de dépollution du sol par les plantes. Des chercheurs de l'IUT implanteront sur plusieurs parcelles du site, des rhizomes de miscanthus giganteus, une sorte de roseau asiatique. Outre sa participation à l'amélioration qualitative des sols, cette plante est également étudiée dans le but de servir comme combustible ou isolant. Sur le site de la Paix, les chercheurs s'attacheront tout particulièrement à augmenter l'efficacité naturelle de cette plante. Le côté ouest deviendra quant à lui un lieu fédérateur et de sociabilité grâce à une plaine événementielle commune aux villes d'Algrange, Knutange et Nilvange.

La création d'une nouvelle zone économique et commerciale

L'enseigne Super U, située actuellement sur la zone de la Paix du Haut, se redéploiera au sud de la Zone d'Aménagement Concerté afin de proposer à ses usagers de nouveaux services. L'hypermarché sera accompagné de nouvelles cellules commerciales permettant de compléter l'offre existante. De plus, un projet de maison médicale est à l'étude, relié à l'ÉcoQuartier par des cheminements doux et les transports en commun, afin de pallier les départs des médecins généralistes à Algrange et Nilvange.

FOTOLIA

miscanthus giganteus

Orthophotographie 2011-2012 CD57 - Tous droits réservés

L'ensemble de ce projet d'aménagement a fait l'objet d'une concertation publique du 11 janvier au 12 février 2016. Afin d'engager le débat avec les habitants et les associations locales, une visite du site de la Paix a été organisée et animée par les services de la CAVF et son groupement d'études OBRAS-MaGéo-Burgeap le samedi 23 janvier de 9h00 à 12h00. Les 74 personnes présentes ont notamment évoqué les problématiques liées aux anciennes fondations, l'avancement du projet commercial, les liaisons cyclables et routières avec Fontoy et Knutange.

Focus sur...

... L'Accorderie de la vallée de la Fensch

Accompagné par le Conseil de développement de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, avec la collaboration d'habitants des centres socio-culturels de la vallée, le projet collectif d'Accorderie de la vallée de la Fensch, est en ordre de marche.

Plusieurs réunions d'informations et de travail ont déjà eu lieu à Fameck, Hayange, Knutange, Neufchef, Ranguevaux, ainsi qu'à Serémange-Erzange.

Le local est désormais trouvé et se situe à Hayange au 14 rue Maréchal Foch, en plein centre-ville. Une offre d'emploi a également été lancée pour recruter le (la) futur(e) animateur(trice) du lieu. Autant dire que le projet avance à grands pas.

Qu'est-ce qu'une accorderie ?

Née en 2002 au Québec, l'Accorderie repose sur l'engagement et l'implication d'acteurs de territoires différents et complémentaires : des habitants, un tissu associatif local, des collectivités territoriales. L'Accorderie est un concept solidaire qui vise à lutter contre la pauvreté et l'exclusion et favoriser la mixité sociale. De façon plus concrète, l'Accorderie est un système d'échange de services entre habitants d'un même quartier, ville, territoire… Les membres de l'Accorderie, les Accordeurs, proposent leurs savoir-faire et compétences sous la forme d'offres de services. Ils ont accès à tous les services proposés par les autres membres ainsi qu'aux activités organisées par les accordeurs.

Quel est son principe ?

1 heure de service rendu = 1 heure de service reçu

L'échange repose sur le temps et non l'argent. **Il ne s'agit pas de bénévolat mais bien d'échange** : 1 heure d'initiation à l'informatique contre 1h de travaux de bricolage, ou encore 1h de cours de cuisine contre 1h d'aide dans les démarches administratives… tel est le principe de base.

Qui peut devenir accordeur ?

Tout habitant d'une des 10 villes de la CAVF, jeune, moins jeune, senior, salarié, sans emploi, retraité. Toute personne qui a des services à proposer sur la base de ses savoir-faire peut ainsi accéder aux services des autres accordeurs dans le respect des valeurs de solidarité, de réseaux, de diversité, de mixité qui fondent les principes de l'Accorderie.

L'Accorderie
Échanger et coopérer

Un système solidaire d'échange et de services entre particuliers

Suivre l'avancée du projet et s'inscrire sur la page Facebook de l'Accorderie de la vallée de la Fensch

Association ELIPS
11 Rue du Stade - UCKANGE
03 82 91 17 37

... Fensch en Fêtes, la rivière s'amuse

Organisée par la CAVF, en partenariat avec l'Office de Tourisme du Val de Fensch, le Syndicat intercommunal Eau et Assainissement de Fontoy, vallée de la Fensch (SEAFF) et le Syndicat Fensch Lorraine (SFL), cette journée familiale et conviviale a été placée sous le signe du soleil, de la bonne humeur, des animations de qualité, de la pédagogie autour de l'eau et de démonstrations sportives par les clubs « Label sport ».

Plus de 1 000 personnes sont venues sur le site de l'hôtel de communauté le 12 juin dernier pour redécouvrir le site de l'ancien château de Wendel et mieux connaître la rivière Fensch qui est le drain principal de la vallée. Retour en images sur les temps forts de la journée.

Cœur de villes, cœur de Fensch

Donner une autre image du territoire communautaire par une signature urbaine singulière et modernisée.

Le programme de rénovation qualitative des routes départementales 952 et 152e, inscrit au projet communautaire 2014-2020 de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, concerne d'Ouest en Est les communes de Uckange, Florange, Serémange-Erzange, Hayange, Nilvange, Knutange et Algrange. L'objectif de la requalification de cette artère longue de 18 kilomètres (RD 952 + 152e), est de faire de la traverse d'agglomération une véritable « Avenue de la Fensch » avec une identité et une unité de conception (mobilier et matériaux urbains...), en sorte de lui donner un cachet et une image plus positive, plus attractive.

Ce projet ne se limitera toutefois pas aux aspects routiers. Il s'agira en effet de conduire plusieurs actions dans des champs de compétence transversaux (mobilité douce, projet porté par le SMITU de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), ravalements de façades, traitement des friches urbaines et commerciales, mise en valeur paysagère...) autour de l'axe fédérateur où se concentrent les fonctions commerciales et tertiaires mais également de créer, au long cours, des espaces de respiration urbaine (parcs paysagers, placettes aménagées, travail qualitatif sur les entrées de villes...).

Ce programme ambitieux qui portera sur un temps nettement plus long que le mandat communautaire en cours compte tenu de l'ampleur des travaux et des coûts financiers, a été récemment élargi en terme de périmètre géographique puisque 3 communes en étaient jusqu'ici exclues (Fameck, Ranguevaux et Neufchef) et qu'une autre, Nilvange, n'était que très marginalement concernée. Dans ces quatre communes, des voiries, pour l'essentiel au cœur des villes, ont ainsi été reconnues d'intérêt communautaire par délibération du conseil de communauté le 24 mars 2016.

Répartition communale du linéaire de voirie intégré au projet « Cœur de villes, cœur de Fensch »

ALGRANGE	4 880 mètres
FAMECK	2 150 mètres
FLORANGE	2 970 mètres
HAYANGE	2 230 mètres
KNUTANGE	2 530 mètres
NEUFCHEF	1 615 mètres
NILVANGE	2 015 mètres
SERÉMANGE-ERZANGE	2 080 mètres
RANGUEVAUX	780 mètres
UCKANGE	2 200 mètres

L'opération « Cœur de villes, cœur de Fensch » concerne d'une part toutes les communes du territoire et d'autre part, elle s'attache à changer l'image des communes et donc du territoire communautaire. Dépeint souvent de façon négative, notre territoire mérite en effet, de retrouver toute son attractivité.

Destruction par grignotage de la tour des Tilleuls à Uckange

Certains diront qu'il était temps, d'autres ont observé jour après jour le chantier de sa destruction, avec un regard, un brin nostalgique.

Aujourd'hui, la tour des Tilleuls située à Uckange, est entièrement démolie et c'est un tout autre paysage qui s'entrevoit. Avec cette démolition, c'est un pan de l'histoire locale qui se tourne.

12 étages et 195 logements : l'immeuble du 17 avenue des Tilleuls est l'un de ces mastodontes urbains qui caractérisent toute une époque ; celle des grands ensembles édifiés entre 1960 et 1970 pour loger les cadres de la sidérurgie, symbole de la réussite économique d'Uckange et de ses hauts-fourneaux.

Devenu propriété de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch en 2013, le bâtiment de 12 étages et de 20 000 m² a désormais totalement disparu sous les coups d'une pelle mécanique grand bras dont la pince a commencé à grignoter le bâtiment en mai dernier.

Les étapes du chantier

2014 • Évacuation des déchets

Environ **200 tonnes évacuées, récupérées ou valorisées** (textiles, bois, d'électroménagers...).

Septembre 2015 à septembre 2016

Travaux de curage, désamiantage et démolition.
Plus de **35 000 tonnes de matériaux inertes divers** ont ainsi été triées et évacuées, **dont 69 tonnes de déchets amiantés** identifiés au préalable.
16 000 tonnes de béton réutilisées pour le remblai.

Coût total de l'opération : 15 millions d'euros
(entre les phases d'acquisition, d'évacuation, de désamiantage et de démolition)
dont environ 1 million d'euros à la charge de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch.

Aménagement d'un parking à Nilvange

Créer 29 places de parking, tel est le projet actuellement en cours sur la commune de Nilvange, mené par la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch. Le projet a pour but d'offrir aux visiteurs et usagers de la salle de musiques actuelles (Le Gueulard Plus), la possibilité de stationner gratuitement et facilement à proximité de l'établissement.

Le chantier qui se situera rue de la Marne, prévoit la création d'un parking d'une emprise de 11 mètres de largeur, composé d'une bande de stationnements en bataille large de 5 mètres, desservie par une voie large de 6 mètres. Un espace vert composé de pelouses, de massifs arbustifs et d'arbres à hautes tiges sera réalisé à la périphérie de l'équipement. Les travaux d'assainissement et d'éclairage public compléteront bien évidemment, l'opération.

Le projet a fait l'objet, en juin dernier, d'une concertation avec les riverains concernés et est en cours d'évolution.

Photo du projet

Coût prévisionnel : 310 000 €

Petite enfance : l'esprit communautaire, pour répondre aux attentes des familles

Dès 2011, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch s'est engagée auprès des plus petits, en intégrant notamment le Relais Assistants Maternels (RAM), « La Luciole ». Puis elle a pris en charge la création de structures d'accueil collectif avec le multi-accueil « Les petits patapons » à Nilvange et la micro-crèche « La souris verte » à Neufchef. Depuis le 1er janvier 2016, la CAVF a élargi cette compétence petite enfance.

Le transfert : pourquoi ?

Par souci d'équité et pour mettre en œuvre une véritable politique d'accueil du jeune enfant qui réponde aux attentes de la population du territoire. Il s'agit de favoriser le choix et l'accès aux différents modes d'accueil des tout-petits. Le transfert des crèches permet à la Communauté d'Agglomération de gérer et de développer l'ensemble des services en direction de la petite enfance, pour toutes les familles du territoire.

Ce transfert de compétence s'est travaillé en étroite collaboration avec les équipes des structures multi-accueil et les partenaires institutionnels, les élus et services communaux. Il a fallu un an de travail pour définir toutes les modalités de reprise de ces structures petite enfance.

Qu'est-ce que cela change pour les familles ?

Les familles vont pouvoir avoir une meilleure lisibilité sur les différents modes d'accueil qui existent sur le territoire et pourront faire une demande auprès du multi-accueil de leur choix, quel que soit leur lieu d'habitation sur le Val de Fensch. Cette nouvelle organisation tient compte aussi des modes de vie et des trajets des parents.

Quels sont les projets à venir ?

- Une étude petite enfance qui permettra de déterminer les besoins restants à couvrir sur le territoire.
- La parution d'un guide petite enfance pour permettre aux familles de s'y retrouver dans les différents modes de garde, mais aussi pour les aider dans leurs démarches administratives et leur faire découvrir les services et différentes activités proposées aux tout-petits.
- Une semaine de la petite enfance organisée du 21 au 25 novembre 2016 : rencontre avec des professionnels de la petite enfance, tables ronde, ateliers, découverte de nouveaux services...

Quelles sont les crèches présentes sur le territoire ?

Micro-crèche « La souris verte »
Neufchef
03 82 53 86 42

Muti-accueil « Les Petits patapons »
Nilvange
03 82 34 34 36

Multi-accueil « La Maison des doudous »
Hayange
03 82 85 33 51

Multi-accueil « La Pommeraie »
Serémange-Erzange
03 82 58 18 37

Multi-accueil « Le rêve bleu »
Fameck
03 82 58 49 77

Multi-accueil « Les mini-pouss »
Florange
03 82 59 07 27

Multi-accueil « Les petits pas »
Uckange
03.82.86.26.62

Le service « petite enfance » de la CAVF reste à la disposition des familles pour les accompagner dans leur choix de mode de garde.

L'équipe de MÉTAFENSCH a rejoint ses nouveaux locaux

Après plus d'un an de travaux, la rénovation du bâtiment des anciens magasins généraux sur le site de l'U4 à Uckange, servant à accueillir la plateforme publique de recherche et développement industriel MÉTAFENSCH, est en phase finale. L'équipe, dirigée par Neil McDonald, a déjà pu rejoindre ses bureaux définitifs et commence à réceptionner les équipements industriels et semi-industriels uniques au monde :

- Un four de fusion par induction sous vide qui permet une montée en gamme des produits de la fonderie ;
- Un four par arc à plasma qui servira à la création d'une filière de recyclage du titane en France ;
- Et une tour d'atomisation qui permettra de produire de la poudre de titane pour la fabrication additive.

A terme, 20 personnes devraient travailler sur le site, dont 12 salariés propres à MÉTAFENSCH, et du personnel dépendant des partenaires industriels. Le budget initial de MÉTAFENSCH est de 20 millions d'euros.

En plus des partenariats avec des organismes de recherche (CEA, Arts et Métiers, CNRS, Université de Lorraine et IRT M2P), MÉTAFENSCH s'adresse aux industriels comme Ascometal, Vallourec, ArcelorMittal, Air Liquide, Safran... et également aux PME (secteurs de la métallurgie, de la sidérurgie, de l'aéronautique, du médical...). La plateforme a également un partenariat fort avec le groupe français Eramet (mines-métallurgie), lequel va créer la filière industrielle de recyclage et participer aussi aux projets sur l'atomisation de titane. L'objectif est le maintien de l'industrie en France par l'innovation, l'efficacité énergétique et l'économie circulaire. Des collaborations européennes sont aussi envisagées.

Très Haut Débit : c'est parti !

C'est à l'occasion du salon des maires qui s'est déroulé le 1er juin à Paris, qu'a été signée la convention entre la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch et le groupe SFR.

Celle-ci scelle le partenariat pour le déploiement du Très Haut Débit, sur les 5 villes concernées du territoire : Hayange, Ranguevaux, Florange, Fameck et Uckange.

Le chantier est désormais lancé et le choix s'est porté prioritairement sur les villes (ou quartiers) les moins bien desservies actuellement, en matière de débit. Aussi d'ici fin décembre, Ranguevaux sera la première commune de la vallée à bénéficier du très haut débit.

Des réunions d'informations vont se dérouler prochainement pour tout savoir sur l'évolution de ce projet.

Regard(s) sur nos territoires

A pied ou à vélo, la vallée s'offre à vous et se laisse découvrir…

Porter un regard différent sur notre vallée, voilà l'objectif que se donne la Communauté d'Agglomération pour donner une nouvelle image à ses populations mais aussi aux touristes en quête de nouvelles découvertes. Un regard lucide sur ses faiblesses, mais aussi un regard optimiste et confiant car le territoire de la vallée de la Fensch regorge d'atouts et de sites remarquables à découvrir.

Un point de vue exceptionnel de la vallée, depuis « Notre-Dame de Hayange »

Un sentier fléché permet d'accéder sur les hauteurs de la côte des Vignes. À quelques 307 mètres au-dessus de la ville de Hayange, se dresse la statue de Notre-Dame, les bras ouverts sur la Vallée de la Fensch depuis 1903. À ses pieds se trouve une table d'orientation et ce lieu offre un point de vue imprenable sur la Vallée.

Cette statue est une reproduction de Notre-Dame de Sion qui mesure 7 mètres de haut, et pèse 8 tonnes. La bienveillante Vierge est éclairée la nuit et rend le spectacle encore plus saisissant.

Une promenade calme et agréable le long de la rivière Fensch

Cette rivière qui donne son nom à la vallée, traverse Knutange, Nilvange, Hayange, Serémange-Erzange, Florange et Uckange. Elle est à ce titre, inséparable de l'histoire de la vallée. **La Fensch prend sa source à Fontoy et se jette dans la Moselle à Illange après un parcours de 16 km.** Ses sources sont une résurgence des ruisseaux provenant du Pays-Haut.

Elle a autrefois été une très belle rivière au débit important. Fortement exploitée par l'industrie sidérurgique et marquée par l'urbanisation, elle est aujourd'hui encore canalisée sur le tiers de son parcours. Les abords du cours d'eau réhabilités font aujourd'hui de cette rivière un lieu de promenade idéal.

Les pelouses calcaires, des espaces naturels paisibles

Gérées par le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine (CEN) et la CAVF, les pelouses calcaires d'Algrange-Nilvange et des côtes de Ranguevaux sont des sites à découvrir à pieds et en famille. **Ces sentiers de découverte, respectivement de 3 km (Ranguevaux) et de 5 km (Algrange-Nilvange), agrémentés de panneaux pédagogiques, permettent au public de comprendre la spécificité de ces espaces naturels protégés.**

Outre le cortège d'orchidées sauvages et de plantes aromatiques caractéristiques, on trouve sur ces pelouses des espèces remarquables dont le fleuron est l'anémone sylvestre, plante protégée à l'échelle nationale et rare en Lorraine, mais aussi l'aster amelle, l'euphorbe de Séguier et la violette blanche. Dans le domaine des insectes, ces espaces accueillent l'une des plus belles populations régionales du papillon Damier de la Succise. Il n'est pas rare aussi, en empruntant l'un des deux sentiers de découverte aménagés sur ces sites protégés, de rencontrer un troupeau de moutons ou de brebis.

@ R. Gilibert

Le portail Fensch Carto Web

En vous rendant sur le portail public de cartographie du Val de Fensch, vous découvrirez encore de nombreux sites à parcourir à pied ou à vélo. Actualisé récemment notamment au travers de nouvelles cartes et un accès facilité, cet outil vous donne des informations sur les circuits de randonnées pédestres, les itinéraires des pistes cyclables, les parcs et jardins, les parcours de santé… Pour y accéder, rendez-vous sur la carte dynamique « Découvertes et loisirs » depuis le site internet de l'agglo.
www. agglo-valdefensch.fr

La zone paysagère de Ranguevaux

Dans le cadre de son plan de paysage, la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch, réalise régulièrement des aménagements mettant en exergue le patrimoine naturel de la vallée de la Fensch. L'objectif étant de préserver l'environnement mais aussi de mettre en valeur des sites riches mais insoupçonnés.

C'est le cas notamment de la zone paysagère de Ranguevaux située à l'est du village (lieu-dit le fond des cannes). En effet, ce micro-territoire s'est ainsi transformé en lieu de détente, de découverte, et surtout de préservation d'une zone humide rare en France ; ceci tout en conservant sa vocation agricole initiale.

Grâce aux panneaux d'information installés sur le site, vous pourrez découvrir combien la faune et la flore sont exceptionnelles et remarquables à cet endroit.

Ce lieu, est également connecté à la Boucle Verte et Bleue, aménagée par la CAVF, qui permet de découvrir le patrimoine remarquable du territoire, tout en utilisant des voies de mobilité douce.

La « Boucle Verte & Bleue », un réseau dédié aux piétons, aux cyclistes ou aux personnes à mobilité réduite.

Imaginée par la Communauté d'Agglomération dans le cadre de son plan paysager, cette Boucle Verte & Bleue est destinée à créer une continuité de parcours accessibles à tous, entre les nombreux sites à vocation récréative et autres points d'intérêt du territoire : domaine de Sainte-Neige à Hayange, pelouses calcaires de Ranguevaux, chapelle de Morlange à Fameck, Parc du haut-fourneau U4 à Uckange…

Ainsi trois itinéraires ont été programmés :

- **L'itinéraire nord-ouest :** Algrange-Nilvange-Knutange (6 366 mètres) ;
- **L'itinéraire nord :** Hayange-Konacker-Florange (8 691 mètres) ;
- **L'itinéraire sud :** Neufchef-Ranguevaux-Fameck-Florange-Uckange (20 236 mètres).

Pour le moment, les travaux d'aménagement ont concerné l'itinéraire sud, reliant Fameck à Neufchef en passant par Ranguevaux soit près de 11km de parcours. **En l'empruntant, les usagers pourront profiter d'un cadre verdoyant, à travers les bois et pelouses calcaires de Ranguevaux, la ferme et la chapelle de Morlange et le lotissement du domaine de la Forêt à Fameck. L'itinéraire chemine aussi le long du ruisseau des Écrevisses (Ranguevaux et Fameck).**

Les travaux prévus cette année (Fameck, Florange, Uckange) permettront également le lien avec les étangs St-Hubert. Ainsi la piste qui sera créée le long de la VR52, proposera des paysages variés (champs, chapelle St-Anne, sous-bois et zones humides). Mais que les amateurs de vélo ou de rollers se rassurent, depuis Uckange, ils pourront également emprunter la véloroute Charles Le Téméraire.

@ R. Gilibert

Regard(s) sur nos territoires

Le tourisme industriel, un des atouts de la vallée

Inscrit à l'inventaire des monuments historiques en 2001, le haut-fourneau U4 est le dernier des 6 hauts-fourneaux de l'usine de Uckange. Il témoigne de la puissance industrielle de la vallée de la Fensch et de l'essor économique de toute la région dans les années 1960-1980. Cette ancienne usine permet de découvrir l'histoire de la production de fonte et des employés qui l'ont fait vivre.

La mise en lumière du site, baptisée « Tous les Soleils » et réalisée par Claude Lévêque, artiste d'art contemporain, a apporté à ce haut-fourneau une nouvelle dimension, esthétique et culturelle. Tous les soirs de l'année, à la tombée de la nuit, le haut-fourneau se transforme en une véritable œuvre d'art.

Une programmation culturelle riche et variée permet également de regarder le lieu autrement.

Les visites sont assurées par les guides de l'association MECILOR présidée aujourd'hui par Jean Larché et hier par le regretté Bernard Colnot. Celles-ci regroupent d'anciens ouvriers, techniciens, cadres de la sidérurgie qui apportent leur savoir sur l'histoire industrielle et son ancrage dans le paysage mosellan.

Lieu chargé de mémoire, **le musée des mines**, géré par l'association AMOMFERLOR laquelle est présidée par Antoine Bach, vous fait découvrir l'histoire et l'univers de l'exploitation du minerai dans de véritables galeries de mines de fer exploitées il y a 200 ans.

Une visite guidée passionnante et émouvante, vous entraînera au « fond », en compagnie d'un ancien mineur, dans un réseau long de 1 000 mètres, composé d'authentiques galeries de mines dont l'exploitation remonte au début du XIXe siècle : un fascinant parcours dans un site extraordinaire d'authenticité pour revivre 150 années de l'histoire des « gueules jaunes » et de l'exploitation de la minette lorraine, mais aussi pour découvrir l'évolution des techniques d'extraction du minerai de 1840 à nos jours ainsi que des engins en situation.

Des salles d'exposition présentant, en particulier, la vie quotidienne des mineurs complètent la visite : reconstitution d'un café et d'une cuisine, évocation des grandes vagues d'immigration successives, collection de lampes de mineurs...

Le Jardin des Traces

Aménagé au pied du haut-fourneau U4 à Uckange, le Jardin des Traces s'étend sur 4 hectares. Implanté sur le site d'une ancienne usine d'agglomération, **ce jardin, créé en 2009, présente un bel exemple de revalorisation de friche industrielle.**

C'est aujourd'hui non seulement un lieu de promenade agréable, mais aussi un lieu de découverte, de culture et de mémoire sur les traces du passé sidérurgique de la Lorraine.

Le Jardin des Traces, animé par l'équipe de CHRYSOPÉE sous la houlette de Olivier Clausse, se compose de trois ensembles faisant référence à trois traces du passé sidérurgique lorrain : le jardin de l'alchimie, le jardin des sidérurgistes, le jardin des énergies.

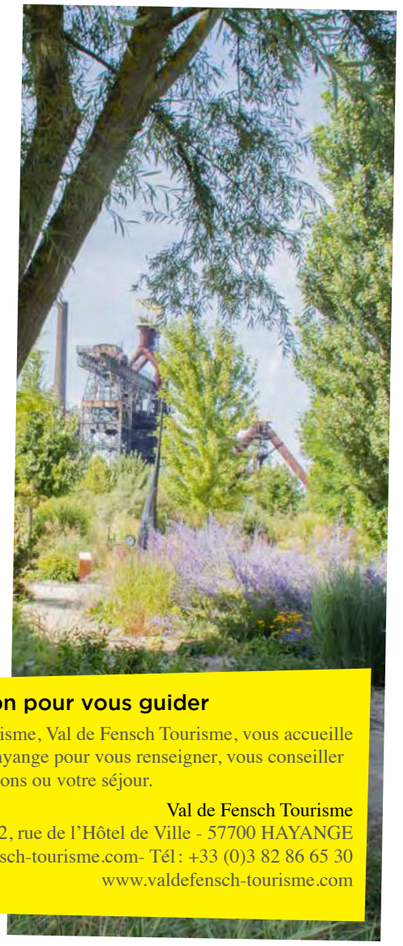

À votre disposition pour vous guider

Classé Catégorie I et labellisé Qualité Tourisme, Val de Fensch Tourisme, vous accueille dans ses locaux situés au centre-ville de Hayange pour vous renseigner, vous conseiller et vous guider dans vos visites, vos excursions ou votre séjour.

Val de Fensch Tourisme
2, rue de l'Hôtel de Ville - 57700 HAYANGE
info@valdefensch-tourisme.com- Tél : +33 (0)3 82 86 65 30
www.valdefensch-tourisme.com

Les enfants de la vallée s'approprient le patrimoine à la manière de Willi Dorner

Artiste chorégraphe autrichien, Willi Dorner est le spécialiste de l'utilisation de l'espace urbain par le corps humain (Bodies in Urban Spaces). Ses œuvres d'art éphémères composées de corps humains qui prennent la pose dans des lieux insolites urbains, ont inspiré les élèves de l'école Marcel Pagnol de Serémange-Erzange et de Jean de la Fontaine de Hayange.

Le projet de « Mise en valeur du patrimoine Fenschois à la manière de Willi Dorner », proposé par les conseillers pédagogiques EPS de la circonscription de Thionville3 Hayange, et soutenu par la Communauté d'agglomération et l'office de tourisme du Val de Fensch, prend donc tout son sens quand on connaît les 3 lieux (le siège de l'Hôtel de communauté à Hayange, le jardin des traces à Uckange et la chapelle de Morlange à Fameck) qui ont été choisis comme décor pour réaliser ce beau projet interdisciplinaire qui mêle les Arts, l'Histoire, le numérique, les activités physiques et sportives et la découverte du patrimoine. Pour ce projet, qui a obtenu l'accord de l'artiste, les élèves se sont entraînés à la technique de l'acrosport avec leur enseignant, et à celle de la photo avec l'aide de l'association photographique « Le Gaphe » de Hayange et les élèves de 3ème du collège Hurlevent. Les photos font l'objet d'une exposition présente à l'Hôtel de Communauté le 18 septembre prochain, à l'occasion des journées du patrimoine.

Photos : Gaphe & CAVF

De la culture populaire au parc du haut-fourneau U4

Pour sa programmation culturelle, l'équipe du Parc du haut-fourneau U4 à Uckange a misé cette année, sur le thème de la culture populaire sous toutes ses formes, afin d'attirer un plus large public.

Pari réussi avec les fêtes de l'U4 qui ont ouvert la saison et accueilli de nombreux visiteurs. Durant la période estivale, les spectacles aux tonalités d'attractions foraines, de veillées, de manèges, de bal, de cirque, de marionnettes ou de fête de village… ont, eux aussi attiré beaucoup de monde. Les meilleurs moments en image.

Nouveautés 2016

Halle de coulée

Accéder au cœur du haut-fourneau, c'est désormais possible grâce aux aménagements réalisés par la Communauté d'Agglomération. L'accès à la halle de coulée se fait exclusivement dans le cadre des visites guidées animées par les bénévoles de l'association Mécilor.

PARC DU HAUT-FOURNEAU U4
1 rue du Jardin des Traces
57270 Uckange
03 82 57 37 37
www.hf-u4.com

Fêtes d'anniversaire

Animation réservée aux 6-12 ans. Une activité créative spécialement adaptée à l'âge des enfants, un gâteau et une chasse au trésor, tel est le programme pour ceux qui souhaitent venir fêter leur anniversaire avec leurs amis (le mercredi uniquement et sur réservation).

Le Gueulard Plus ne manque pas d'idées pour sa 3ème saison !

Deux ans déjà que la petite équipe se démène pour proposer une ligne artistique exigeante et de qualité pour cette salle qui obtiendra le label de Scène de Musiques Actuelles (SMAC) en 2017 après 2 années de préfiguration.

Et les idées ne manquent pas, car en complément des concerts et des scènes ouvertes proposées dans le cadre de la programmation, la salle a su développer aussi d'autres activités pour séduire d'autres publics.

« … Si notre histoire a débuté il y a quelques décennies avec l'association Pavé et le Gueulard originel, le « plus » que nous y avons accolé il y a trois ans a une signification forte : il évoque ce bel équipement qui nous permet de vous accueillir dans des conditions optimales, mais aussi et surtout la possibilité de développer un accompagnement artistique et des ressources pour les groupes amateurs ou émergents, une programmation jeune public affirmée ou encore des actions culturelles en marge des concerts. »

Emmanuelle Cuttitta, Directrice du Gueulard Plus

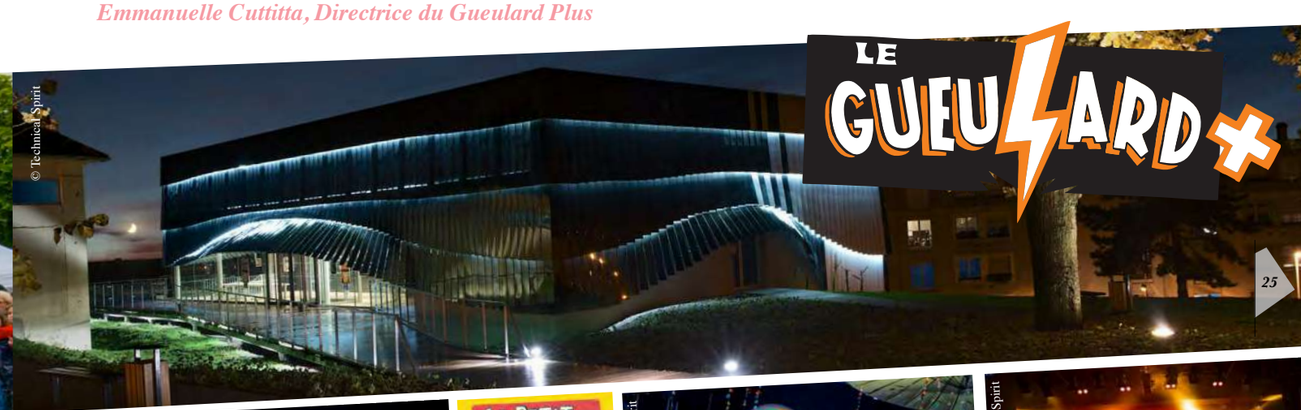

© Technical Spirit

© Technical Spirit

© Technical Spirit

LE GUEULARD PLUS
3 Rue Victor Hugo
57240 Nilvange
03 82 54 07 07
www.legueulardplus.fr

1D Touch.com, nouvelle plateforme de streaming équitable

En collaboration avec la médiathèque de Nilvange. Ce service est inédit en Lorraine et permet d'écouter le titre ou la playliste de son choix parmi un million de références musicales disponibles sur le site *1dtouch.com*. S'inscrivant dans la transition numérique, l'objectif de ce dispositif équitable est de renforcer la diffusion et la rémunération des créations indépendantes. Pour bénéficier de ce service, il suffit d'être adhérent de la médiathèque ou détenteur de la carte G+.

Des formations diversifiées et qualifiantes

Stage vocal, management et développement artistique, gestion du son ou encore tout savoir sur les droits et aides Sacem… voilà quelques-uns des thèmes proposés dans le cadre des formations dédiées aux artistes amateurs, ou aux professionnels. Plus de 200 personnes ont déjà participé à ces ateliers la saison dernière et de nouveaux thèmes sont prévus pour la rentrée : préparation à l'enregistrement, travail technique et artistique sur scène, enregistrement audio et/ou mix, stage « voix saturée »...

Le petit braillard

Pour que les plus jeunes aient eux aussi, leur moment musical de découverte, d'éveil ou tout simplement de distraction. World music, hip-hop, ciné-concert, musique électronique… voilà ce qui est proposé au travers de ce programme destiné exclusivement aux 0-18 ans. Et au vu du succès rencontré lors des premiers concerts de début d'année (400 spectateurs), l'équipe réserve de nouvelles surprises pour la rentrée prochaine.

Elle poursuivra également la mise en place de nouvelles actions en direction des très jeunes publics pour les initier à l'éveil musical : intervention d'une musicienne dans les multi-accueils du Val de Fensch ; atelier découverte musical parents/enfants ou encore des rencontres professionnelles « Musique et jeune public ».

La Communauté d'Agglomération soutient les festivals culturels

Algrange Music Live

Le festival « Algrange Music Live » devient l'événement incontournable de la vallée. Et c'est parce qu'il recueille chaque année un franc succès auprès des jeunes et d'un large public, que la Communauté d'Agglomération soutient financièrement ce concert de musiques actuelles. Tout les ans ce festival fait rayonner un peu plus notre territoire et ce fut encore le cas cette année, le 10 et le 11 juin. Cette édition a notamment accueilli Mass Hysteria, figure de proue du métal français, le rappeur Youssoupha, H Magnum ou Guizmo. Près de 2 000 personnes chaque soir ont répondu à ce grand rendez-vous qui fait la part belle au live, l'essence même de la musique.

Rock&Fer

Avec une 7ème édition encore plus enflammée et décoiffante, le festival Rock&Fer est lui aussi un rendez-vous culturel et musical unique dans la vallée. Coproduit par le Gueulard Plus, salle de musiques actuelles de Nilvange, l'événement se déroule au pied du haut-fourneau U4 à Uckange. Le 27 août dernier, près de 1 500 personnes sont venues participer à cet événement en plein air et totalement gratuit. Sur scène, Elmer Food Beat, invité d'honneur, ainsi que The Celtic Social Club ou encore le groupe Radio Bistro.

Festival du film arabe

Lieu d'expression artistique et culturelle, s'adressant à toutes les communautés, et qui tente d'apporter une dimension nouvelle et innovante dans la région, le festival du film arabe de Fameck / Val de Fensch est désormais la vitrine incontournable du cinéma arabe. Organisé par la Cité Sociale de Fameck en partenariat avec la Ligue de l'enseignement - Fédération des Œuvres Laïques de la Moselle, ce festival prépare sa 27ème édition qui se déroulera du 5 au 16 octobre. Le Maroc sera le pays invité avec une sélection de plus d'une dizaine de longs métrages inédits et la présence de Tahar Ben Jelloun en tant que Président du Grand Jury.

Brèves

Gare d'Uckange, de 43 à 103 trains

La gare d'Uckange fait partie des gares qui ont été développées à l'occasion du nouveau cadencement mis en place en avril dernier, par la SNCF. L'objectif étant de désengorger les gares de Thionville et Hagondange. Ainsi 103 trains par jour sont désormais desservis depuis Uckange permettant une liaison facilitée vers le Luxembourg. Une aubaine pour les voyageurs qui empruntent quotidiennement le train et qui apprécient tout particulièrement la possibilité de se garer à proximité. Le parking de 250 places situé près de la gare, va d'ailleurs s'agrandir de 80 places supplémentaires. Ces travaux portés par la Communauté d'agglomération du Val de Fensch et transférés au SMITU depuis juin dernier, devraient s'achever d'ici quelques mois.

Citéline : la ligne 28 évolue

Mise en place depuis le 22 février dernier, la ligne 28 du réseau de bus Citéline, vous amène désormais jusqu'à Uckange. Cette ligne qui fonctionne de manière régulière, permet de faire la liaison entre les gares d'Uckange et de Thionville. Elle dessert notamment l'hôpital Bel Air, la zone du Linkling et le SuperGreen de Terville. Les horaires de la ligne 28 restent les mêmes et sa fréquence inchangée : un bus toutes les demi-heures. Les nouveautés concernent l'amplitude de 5h à 22h, du lundi au samedi, tout au long de l'année, des correspondances améliorées avec les arrivées et départs des trains à la gare de Thionville pour les travailleurs frontaliers. Et une meilleure prise en compte des horaires de travail du personnel hospitalier.

La Communauté d'Agglomération du Val de Fensch soutient la semaine de la Paix

« Sensibiliser en priorité les enfants sur des grandes thématiques en lien direct avec la paix : tolérance, citoyenneté... », tel est l'objectif de la semaine de la Paix initiée en 2003 par la ville de Hayange. Cinq ans après, la ville de Fameck a rejoint l'initiative en organisant plusieurs actions au sein de la ville. Depuis l'an dernier, la Communauté d'agglomération du Val de Fensch apporte son soutien à cette semaine, en organisant un moment communautaire proposé aux écoles du territoire. Ainsi le 13 juin, à l'occasion de l'ouverture de la semaine, un spectacle au théâtre de Serémange a été offert à une classe de CM1 de chaque commune participante. Proposé par la compagnie lorraine « Les pieds dans la lune », le spectacle «Appât Rance» questionne le culte du corps et le poids de l'apparence dans la société. Plus largement la question de la différence a fait l'objet d'une discussion avec les élèves à l'issue du spectacle.

Les permanences des associations au siège de la Communauté d'Agglomération

En complément des permanences qui ont lieu à la Maison de Justice et du Droit, la CAVF a réservé un espace d'accueil aux associations locales à but non lucratif, pour qu'elles puissent effectuer leurs permanences. Situés au rez-de chaussée du bâtiment de l'Horloge (aille est), un bureau et une salle de réunion sont donc mis à disposition des associations suivantes :

- **Espace Info Energie** (Information et conseil sur la maîtrise d'énergie) : **2ème et 3ème vendredi du mois de 9h30 à 12h et de 13h30 à 17h ;**
- **Alexis Lorraine** (Aide à la création et au développement d'entreprises) : **tous les mardis de 9h à 12h et de 14 à 17h ;**
- **Calm** (Amélioration des logements et du cadre de vie) : **4ème mercredi du mois de 14h à 16h ;**
- **Casam** (Collectif d'Accueil des Solliciteurs d'Asile en Moselle) : **tous les lundis de 14h à 17h et les mercredi de 9hà 12h ;**
- **Vie libre** (Aide aux personnes en difficultés avec l'alcool et de soutien à l'entourage) : **tous les jeudis de 14h à 16h ;**

Permanence à venir : **La Maison du Luxembourg** (Information des travailleurs transfrontaliers) : **1er et 3ème mercredi du mois de 14h à 17h30.**

Les nouveaux aménagements de la déchèterie Éco-centre de Florange

La déchèterie Eco-centre de Florange a connu depuis 2000 une évolution importante de sa fréquentation, qui est passée à plus de 84 000 usagers en 2014, ce qui en fait la déchèterie la plus fréquentée de Moselle.

Cette situation engendrait des dysfonctionnements dus à une déchèterie non adaptée : quais saturés, accès aux bennes non sécurisés, dépôts sauvages, vandalisme ou encore charge de travail importante pour les gardiens. C'est pourquoi des travaux de requalification et d'extension ont été nécessaires pour assurer un meilleur service.

Patienter en toute sécurité

Parmi les nouveautés, la création d'un cheminement routier en lacet, qui permet de faire patienter les usagers dans de bonnes conditions (et non plus sur la route). Cette extension évite également le croisement des véhicules lourds avec les véhicules des particuliers.

Nouvelle borne d'accès

À la fin du cheminement routier, l'usager se retrouve face à une borne d'accès et **doit impérativement présenter sa carte** (gratuite et disponible sur demande sur www.agglo-valdefensch.fr ou directement au siège de la CAVF) pour permettre l'ouverture de la barrière. Ce système a été mis en place pour faciliter le travail du gardien qui possède ainsi plus de temps pour aiguiller les usagers et veiller au bon fonctionnement de la déchèterie.

Les quais

Les quais existants ont été réaménagés pour garantir un bon fonctionnement et toujours plus de sécurité :

- Hauteur des quais augmentée pour prévenir le risque éventuel de chutes ;
- Ajout de nouveaux quais et signalétique plus visible ;
- Création de zones de circulation différenciées (véhicules légers / poids lourds) pour fluidifier la circulation ;
- Mise en place d'un système de vidéo-surveillance pour pallier les incivilités ;
- Création d'un bassin de rétention ;
- Création d'un nouveau local pour les gardiens ;
- Création, près de la sortie, de deux nouveaux locaux pour les DMS (Déchets Ménagers Spéciaux) et les DEEE (Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques).

monservicedechets.com, un nouveau service pour mieux trier ses déchets

Depuis fin juin, les habitants du Val de Fensch peuvent accéder à un nouveau service en ligne : www.monservicedechets.com, accessible depuis un ordinateur portable ou un mobile.

Cet outil, interactif et utile, a été développé par le groupe SUEZ. Il permet à l'usagers de :

- Connaître les jours de collecte en fonction de son adresse postale ;
- Géolocaliser les points de dépôts les plus proches de son domicile selon chaque type de déchets (bouteille dans les bornes à verre, huile de vidange dans une déchèterie...) ;
- Faire une demande à propos des bacs de collecte (nouveau bac, bacs cassés..), collecte des encombrants... ;
- Savoir quels sont les déchets qui se trient ;
- Signaler une borne pleine ou un dépôt sauvage.

Plus aucune raison désormais de ne pas adopter les bons gestes !

Des camions de collecte qui communiquent

Depuis le 1er juillet dernier, les camions de collecte des déchets de la Communauté d'Agglomération du Val de Fensch ont adopté un nouveau look.

Sensibiliser encore et toujours les usagers au tri des déchets, tel est l'objectif de cette initiative permettant ainsi de valoriser la bonne gestion du tri de ses déchets et de faire circuler le message au moment même de la collecte.

Ainsi, les 6 camions de collecte appartenant à la CAVF se distinguent désormais par deux faces colorées :

- L'une, pérenne et générique, qui rappellera l'importance du tri ;
- L'autre, interchangeable et pédagogique qui s'attardera 2 à 3 fois par an sur une composante du tri (verre, compostage, déchèterie...).

Afin de gagner en cohérence et que l'impact soit plus efficace, le groupe SUEZ a entrepris également la même démarche pour ses propres camions de collecte qui interviennent sur le territoire dans le cadre du marché public qui le lie avec la CAVF.

Une question sur l'environnement ?
Une demande de renseignements à propos du ramassage des ordures ménagères ou sur le tri sélectif ?
Contactez-nous au N°Vert 0 800 33 67 24
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Expression libre

Conformément à la loi du 27 février 2002 sur la démocratie et au règlement intérieur du conseil de communauté voté en novembre 2014, cet espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité. L'article signé est sous la responsabilité de son auteur.

Groupe Entente Démocratique

Rachid CHEBBAH, Michel DECKER, Caroline DERATTE, Philippe GREINER, Pascal HAUCK, Alain HEYER, Alexandre HOLSENBURGER, Jacqueline KRUCHTEN, Corinne LOMBARD, Emmanuel LUCCHESI, Françoise SPERANDIO.

En septembre, nous rentrons dans la précampagne pour les élections nationales de l'an prochain. Depuis le début du quinquennat, toutes les communes ont du faire des choix douloureux qui les ont parfois conduites à augmenter la fiscalité directe pour équilibrer leurs budgets. Compte tenu de sa situation financière, la CAVF n'a pas eu besoin de recourir à ce levier. Nous pouvons cependant nous interroger sur le devenir de nos collectivités.

Comment peser dans les grands dossiers structurant de notre territoire: A31bis, nouveaux aménagements pour le réseau de bus de la Transfensch, la mobilité, Europort,…?

Vu de Paris, le bassin de Thionville n'a pas une voix forte et qui porte: deux agglomérations pour 170 000 habitants! Nous devons réfléchir à ce nécessaire rapprochement avec nos voisins de Thionville Portes de France. Pas pour des raisons idéologiques mais pour l'intérêt de notre territoire. Comme en 1999, à la création de la CAVF, nous avions fait le constat qu'ensemble nous sommes plus forts. Demain, une agglomération élargie et pourquoi pas avec les autres EPCI frontalières pèsera plus sur les enjeux du territoire. Si nous ne nous engageons pas dans cette voie, ce sera d'autres qui prendront des décisions qui nous seront imposées.

Les différences de compétence entre les deux agglomérations sont évidemment un point de friction, mais les sempiternelles querelles politiciennes devront être mises de côté pour l'intérêt général.

Le cas de l'aménagement de la RD952, la colonne vertébrale de notre agglomération, est lui aussi symptomatique. Les élus communautaires doivent cesser de penser avec un esprit de chapelle pour leur ville mais à réfléchir à l'échelle de notre territoire. La ville centre, qui accueille notre siège, ne peut pas être la belle endormie de la vallée.

C'est dans cet esprit combatif, constructif et attentif que nous continuerons demain notre action.

Agenda

Septembre

Les Journées Européennes du Patrimoine dans la vallée

Visites du parc du Haut-fourneau U4 - Uckange
Samedi 17/09 de 14h à minuit et Dimanche 18/09 de 14h à 18h30

Visites guidées du Gueulard plus - Nilvange
Dimanche 18/09 à 9h30 et à 11h

Visites guidées de l'Hôtel de Communauté Hayange
Dimanche 18/09 à partir de 10h

Retrouvez la liste des autres sites patrimoniaux à visiter sur www.agglo-valdefensch.fr ou sur www.valdefensch-tourisme.com

Samedi 24/09 à 20h30
Son del salón chanson cubaine
Le Gueulard Plus · Nilvange
Gratuit

Dimanches 11 & 25/09
Visite de Ludovic Füchtelkeit visites guidées
Parc du haut-fourneau U4 · Uckange
Réservation conseillée

Vendredi 30/09
Visite de l'hôtel «la demeure de la Dame de Fer»
Hayange
Inscription auprès de Val de Fensch Tourisme

Du vendredi 30/09 au samedi 01/10
La Veillée théâtre
Parc du haut-fourneau U4 · Uckange
Réservation conseillée

Octobre

Du samedi 01/10 au lundi 31/10
« Voyage en Islande » Toni Lessa Expo photos
Val de Fensch Tourisme · Hayange

Samedi 01/10 à 20h30
Nina Attal + Mr Yaz groove'n'pop
Le Gueulard Plus · Nilvange

Mardi 02/10 & samedi 15/10
Visite de Ludovic Füchtelkeit visites guidées
Parc du haut-fourneau U4 · Uckange
Réservation conseillée

Du mercredi 05/10 au dimache 16/10
Festival du film arabe de Fameck
Cité sociale · Fameck

Vendredi 07/10 à 20h30
Azeotropes jazz - musiques éléctroniques - rock
Le Gueulard Plus · Nilvange

Samedi 15/10 à 20h30
Les sales majestés + Bored nation punk rock
Le Gueulard Plus · Nilvange

Samedi 15/10
Les visites² culture scientifique
Parc du haut-fourneau U4 · Uckange

Dimanche 16/10 à 9h
Découverte des champignons
Inscription auprès de Val de Fensch Tourisme

Dimanche 16/10
Fête de la science
Parc du haut-fourneau U4 · Uckange
En partenariat avec la Coordination Nord Mosellane de la Fête de la Science et le Jardin des Traces

Vendredi 21/10 à 14h30
Visite d'une usine de traitement des eaux
Inscription auprès de Val de Fensch Tourisme

Samedi 22/10 à 20h30
Scène ouverte
Le Gueulard Plus · Nilvange
Avec Zetkin, Dust Valley et The Timers

Dimanche 23/10 de 14h30 à 18h30
Halloween
Jardin des Traces · Uckange

+ d'infos

Val de Fensch Tourisme
03 82 86 65 30 • www.valdefensch-tourisme.com
Le Gueulard Plus
03 82 54 07 07 • www.legueulardplus.fr
Parc du haut-fourneau U4
03 82 57 37 37 • www.hf-u4.com

Fensch en Fêtes

DANS LE CADRE DES

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ

HÔTEL DE COMMUNAUTÉ DU VAL DE FENSCH,
LIEU CHARGÉ D'HISTOIRE, INSTALLÉ SUR L'ANCIEN SITE DU CHÂTEAU DE WENDEL

PRÉSENTATIONS HISTORIQUES DU SITE DE L'HÔTEL DE COMMUNAUTÉ

- **Projection commentée** par Michel PRINTZ, président de l'association « Les amis d'Adrien Printz ».
- **Visites de l'extérieur du site** par Val de Fensch Tourisme.

VISITES GUIDÉES DE L'HÔTEL DE COMMUNAUTÉ

- **Visites des locaux et découverte des services et des compétences de l'agglo, du bureau des associations et de la Maison de Justice et du Droit.**

ANIMATIONS

- **Ateliers familiaux d'éveil musical** dans l'ancienne chapelle du site, proposés par Fabienne Merel, musicienne (enfants jusqu'à 3 ans - réservation obligatoire auprès de Val de Fensch Tourisme au 03 82 86 65 30).
- **Démonstrations de taille de pierre** de Jaumont par Paul Ferreira, compagnon tailleur de pierre.
- **Atelier forge** par Jean-louis Hurlin, forgeron et maître d'art et Alain Conti, artiste créateur.
- **Présence du SDIS 57 pompiers.**
- **La citoyenneté auprès des jeunes**, par le Point Information Jeunesse (PIJ) de Knutange.
- **Tout savoir sur le Service Civique**, par la Mission Locale du Nord Mosellan.
- **Affichez votre citoyenneté** : exprimez-vous grâce au Photomaton.
- **Projection de « La place des jeunes - Fensch 2020 »**, documentaire de 15 minutes.
- **« Rue Molière »** : pièce de théâtre sur la place des femmes dans la société, par la Cie Les uns, les unes.
- **En avant-première découvrez le « camion qui presse »** : pressoir mobile de pommes.

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

+ d'infos sur
www.agglo-valdefensch.fr
www.valdefensch-tourisme.com

Programme susceptible de modifications

VAL DE FENSCH
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

OFFICE DE TOURISME DU VAL de FENSCH
Terre de Fusion

Service communication CAVF - 2016